

Vie au Grand Air

SPORTS SAINT-MAURIENS

PREMIERE ANNEE

Prix : 40 frs

Abonnem. 1 an : 300 frs

FEVRIER 1959

N° 13

~~~~~  
Chèques Postaux 552 70 PARIS 25, avenue Emile Zola - Saint-Maur (Seine) Téléphone : GRAvelle 44-24  
~~~~~

Editorial

Printemps...

Le soleil qui — depuis toujours et, nous l'espérons, pour longtemps encore — réchauffe tout doucement le temps, la terre et les cœurs. Nous laisserons d'ici peu lainages et manteaux. Nous verrons plantes et arbres verdier et nous-mêmes sentirons le besoin de secouer la carapace, inexistante certes mais malgré tout réelle, dont nous nous sommes armés pour l'hiver. C'est une loi naturelle.

Pour nous, les pratiquants, cette évolution annuelle est normale. Même si on pratique un sport hivernal, on guette le rayon de soleil qui permettra de s'y exposer sans maillot. On fera jouer des muscles engourdis. On s'exercera à des gestes appris depuis longtemps. On retrouvera la joie de l'effort gratuit, mais tellement profitable.

Mais il ne s'agit pas, à cette modeste tribune, de prêcher la religion sportive à tous ceux qui sont déjà convaincus puisqu'ils font partie de groupements sportifs. Ce que nous voulons dire s'adresse à tous ceux que la foi n'a pas encore atteint, à tous ceux qui n'ont pas compris que la pratique des jeux et exercices physiques était une recette pour ne pas trop vite vieillir.

Nous leur disons, à ceux-là, que le meilleur moyen de vivre est de se sentir vivre. La vie ne consiste pas uniquement en une contemplation béate de tout ce qui est proposé. Elle suppose une participation active que l'on offre à une sorte de Dieu librement choisi. Alors les mouvements que l'on pratique, les luttes que l'on engage, les performances que l'on réalise deviennent des rites de cette religion.

Vous n'êtes pas convaincus ? Venez donc au stade un dimanche matin de printemps et regardez. Vous verrez la joie avec laquelle jeunes et moins jeunes s'ébattent, vous comprendrez peut-être ce que peuvent ressentir les adeptes, vous lirez dans leurs yeux une satisfaction, un plaisir que nul ne peut contester. Et si vous tentez de les imiter, vous ressentirez, vous aussi, toutes ces sensations.

De plus, vous accomplirez un acte d'indépendance. Le Français se croit indépendant mais il n'a aucun scrupule à s'agglomérer à d'autres compatriotes pour des actions dirigées. Presque jamais il ne secoue ses habitudes et ses modes de vie. Pourtant, l'indépendance ne serait-elle pas de s'habituer à sentir la vie, à vivre, au lieu de subir des habitudes qui la lui font voir comme s'il avait des œillères.

Prenez date :

DIMANCHE 19 AVRIL 1959, à 9 h. 30

MAIRIE DE SAINT-MAUR

41° ASSEMBLEE GENERALE DE LA VIE AU GRAND AIR DE SAINT-MAUR

Cross-Country

CHALLENGES LEGRAS - DUCHEMIN

organisés par le Stade Français
à St-Cloud, le 22 février 1959

Les Challenges Legras-Duchemin, organisés par le Stade Français d'une façon remarquable et largement dotés de prix de valeur, ont connu leur habituel succès. Vingt-cinq représentant 250 athlètes étaient présents et parmi eux : le Stade Français, le C.A.S.F., l'A.S.P.P., l'A.S. Versailles, etc, tous, grands seigneurs du Cross-Country.

En lisant les résultats publiés d'autre part, vous constaterez, peut-être avec un peu de surprise, que notre V.G.A., sans bruit, sans vedettes, s'est tout simplement installé à la deuxième place du classement général, tout de suite derrière le Stade Français, cela sur 25 des meilleurs clubs parisiens de cross et au classement le plus important, celui qui consistait à amener sur la ligne d'arrivée, 12 coureurs, 6 juniors et 6 seniors.

Voilà du bon travail, mes petits gars, car n'oublions pas que le cross-country est avant tout un sport d'équipe. Nous lâchons 6 juniors au départ, nous en avons 6 à l'arrivée, certains fatigués, certes, comme Bernard Bourdeaux - B.B. - qui sait désormais ce que c'est que souffrir pour un maillot.

Les seniors ne pouvaient que suivre le brillant exemple donné par leurs jeunes camarades et les 12 partants furent tous classés à l'arrivée, peut-être un peu défraîchis pour certains vétérans, mais peu importe, tous étaient heureux de leur journée et du succès de leur club.

Car c'est un succès, n'en doutez pas et Valentin, Secrétaire du Stade Français était le premier à le reconnaître :

— La V.G.A., m'a-t-il dit, a fait cette saison, en cross, une sérieuse remontée et la saison prochaine, au Championnat de Paris, j'en connais plus d'un qui pourrait être douloureusement surpris...

A tous, j'adresse mes amicales félicitations et mes sincères remercie-

ments. La voie est maintenant tracée, il n'y a plus, vous le voyez, qu'à la suivre fidèlement.

Car c'est bien de fidélité qu'il s'agit il faut en effet répondre présent à toutes les convocations. C'est à ce prix seulement qu'est le succès.

Mais vous avez déjà pris un excellent départ. Alors, pourquoi ne pas vous faire confiance ?

J. M.

Résultats

JUNIORS - 6 km. (60 partants)

15. Moritz
16. Vitasse
24. Montheillet
25. Robiche
29. Maulat
37. Bourdeaux

SENIORS - 9 km. (160 partants)

52. Amghar
55. Philippe
63. Moritz P.
100. Bouygues
103. Moritz J.
115. Fensie (1^{er} Vétéran)
121. Lotreni
122. Pigy
127. Didier
130. Molinier
133. Payebien
134. Garet

Classement par Clubs

Classement par 6 seniors 2^e et 3^e cat.

14. V.G.A. sur 18 Clubs classés (25 clubs au départ).

Classement par 6 seniors 3^e catégorie

11. V.G.A. sur 16 Clubs classés. (25 clubs au départ).

Classement par 6 juniors

3. V.G.A. sur 6 clubs classés (18 clubs au départ).

Classement par 6 juniors + 6 seniors

2. V.G.A. sur 2 clubs classés (25 clubs au départ).

LES CADETS ET JUNIORS DE LA V.G.A. SAINT-MAUR ENLEVENT

DEUX CHALLENGES

Victoire de Leparmentier en Cadets

Le Cross organisé par l'Amicale des Entraîneurs et Moniteurs et dont le parcours fut tracé aux environs du Fort de Rosny, a vu une forte participation d'athlètes de la V.G.A. Félicitons tout particulièrement nos Cadets et Juniors qui par leur homogénéité ont remporté le Challenge dans leur catégorie.

En voici d'ailleurs les résultats.

SENIORS

1^{er} Derrien (C.A. Montreuil). 10. Amghar. 11. Philippe. 12. Moritz P. 17. Bouygues. 19. Lotrini, tous V.G.A.

Classement du Challenge :

1. C.A. Montreuil, 15 points.
2. V.G.A., 69 points.

JUNIORS

1^{er} Brasseur (Neuilly-Plaisance). 4. Moritz R. 6. Montheillet. 8. Robiche. 12. Maulat, tous V.G.A.

Classement du Challenge :

1. V.G.A. Saint-Maur, 30 points.

CADETS

1^{er} Leparmentier. 2. Coquerel. 3. Benoit. 5. Gonnessat. 6. Bourdeaux, tous V.G.A.

Classement du Challenge :

1. V.G.A. Saint-Maur, 6 points.
2. C.A. Montreuil, 28 points.

VETERANS

5. Moulinie. 6. Didier. 7. Fensie. 8. Pigy. 11. Savigny, tous V.G.A.

Classement du Challenge :

1. E.S. Colombienne.
2. V.G.A. Saint-Maur.

Classement du Challenge du Nombre :

- | | |
|-------------------|--------|
| 1. C.A. Montreuil | 25 pts |
| 2. V.G.A. St-Maur | 19 pts |
| 3. E.S. Colombes | 12 pts |
| 4. A.S. Meudon | 9 pts |
| 5. U.S.S.P.S. | 6 pts |

H. Fonné.

RÉPONSE AU SPORT A L'ÉCOLE

Le Sport Scolaire et Universitaire Français est-il actuellement un échec ? Sans doute ! Mais si l'on veut faire le procès de cet échec, il faut démontrer si celui-ci est dû au fait que ce sport est

— scolaire et universitaire

— ou plus simplement, car tout se tient, parce qu'il se situe dans l'organisation générale du sport français.

Or le sport français — voir les résultats d'ensemble des derniers Jeux Olympiques — est un échec. Il n'est donc pas étonnant que le S.S.U., fraction de l'ensemble, est à l'image du tout.

Argument spécieux ?

Etudions alors la position contraire qui affirmera que le S.S.U. vu l'important (?) soutien officiel dont il dispose, aurait dû être l'élément d'avant-garde du sport français et entraîner celui-ci dans sa progression. Il en a été incapable. Pourquoi ? Cela nous amène à étudier 2 aspects bien distincts de cette question.

a) La doctrine compétition.

Les responsables du S.S.U. affirment bien que la compétition n'est pas la fin unique, le but suprême de leur action. Il n'empêche qu'en fonction des moyens dont ils disposent : temps libre du jeudi, après-midi et moyens matériels limités, la compétition était la seule orientation envisageable pour eux.

Que les résultats soient décevants ne doit pas étonner si l'on examine la question dans son ensemble :

— s'il y a dans un établissement de 1.000 ou 2.000 élèves quelques équipes sportives représentant la participation du 1/20, ou mieux du 1/10 de l'effectif total de l'établissement ;

— si les éducateurs physiques réussissent quelque fois l'an à mobiliser plusieurs centaines de potaches pour des Challenges du Nombre spectaculaires.

Qu'est-ce que cela veut dire ?

Pas grand'chose.

Parfois c'est pourtant mieux que rien. Parfois c'est du neuf.

C'est pourtant toujours dérisoire si

l'on compte le nombre de millions d'heures/année de fatigue sportive qui devrait être celui de la jeunesse française... et ce qu'il en est en réalité.

On est en droit de croire que les responsables du S.S.U. ont été, il y a longtemps déjà, lancés en avant-garde, en corps-franc — idée qui n'a pas du être pour leur déplaire — pour conquérir l'Université au sport. Ils n'avaient que la compétition à leur disposition et ils l'ont utilisée.

Il y a plus de 20 ans de cela. Depuis, ils sont toujours en avant-garde, attendant un gros de l'armée qui ne vient pas (nous verrons pourquoi tout à l'heure) et ils cherchent à tenir en continuant à organiser des compétitions. Les pouvoirs publics semblent considérer que le bruit fait par le S.S.U. est bien suffisant pour donner l'illusion qu'il y a beaucoup de scolaires et d'universitaires qui font du sport. C'est un joli paravent permettant de cacher... ce qui n'existe pas. Pour quelques dizaines de millions par an le jeu en vaut la chandelle ; cela permet d'éviter d'avoir à faire davantage.

Et pourtant la compétition peut être un moyen valable, soit comme aboutissant, soit comme constituant des activités physiques.

Si l'on examine, par exemple, l'organisation des collèges américains, on constate que :

— seule une petite fraction des élèves, l'élite, participe aux championnats officiels, sous les couleurs du collège, contre d'autres établissements (comme chez nous par conséquent) ;

— mais par contre, la majorité du reste participe *tout au long de l'année* à de multiples compétitions *indoor* : matches inter-classes ou inter-groupes qui viennent couronner les activités physiques pratiquées par tous.

L'élite est donc ici le résultat d'une réelle pratique de masse (1), le niveau du S.S.U. aux U.S.A. étant le résultat du développement de la pratique des *activités physiques* par ses ressortissants, celui-ci conditionnant le développement de la pratique des *activités sportives*.

Pourquoi cela ne peut-il être le cas

chez nous ?

Pour la raison strictement inverse ce qui nous amène à examiner comme cause essentielle de l'échec du S.S.U. en France les *conditions de pratique des activités physiques*, c'est à dire :

— le temps de pratique dont disposent les jeunes ;

— les moyens mis à leur disposition : terrains de jeux ou de sport, stades, pistes, sautoirs, terrains de lancers, salles gymnase, piscines, matériel léger, etc... et Cadres.

b) Les conditions de pratique des activités physiques.

I. Le temps

Dans le primaire : 6-14 ans : deux demi-heure d'éducation physique par semaine.

Incroyable mais vrai ! La réalité dépasse la fiction !

— Dans les cours complémentaires : deux fois une demi-heure.

— dans les lycées et collèges : deux fois une heure d'E.P. - deux heures de plein air.

Ce qui, sans être parfait, serait déjà intéressant si les installations permettaient d'utiliser ce temps à plein.

— Dans l'Université : Facultés : pratiquement rien. Grandes Ecoles : une place est généralement réservée à l'E.P. (2 heures le plus souvent, parfois davantage).

Enfin bien que cela ne soit pas directement dans notre sujet indiquons qu'en ce qui concerne le post-scolaire (apprentis et jeunes travailleurs de 14 à 18 ans) qui intéresse plus de 2 millions de jeunes, sauf dans des cas très rares, il n'y a rien — RIEN POUR PLUS DE DEUX MILLIONS DE JEUNES — ou presque rien : le Service Jeunesse Ouvrière du Haut

(1) Soucis de Pierre Soupiéd (V.G.A. N° 11) mais il n'est alors pas possible « d'oublier » le problème de l'équipement sportif. Comment travailler la masse sans équipement sportif ?

Commissariat à la Jeunesse et aux Sports (ex-Direction Générale) groupe environ 500 professeurs et maîtres pour toute la France, soit 5 ou 6 en moyenne par département (!) qui font...de leur mieux.

II. Les Installations

Les conditions de travail vont, presque toujours de l'insuffisant au scandaleux et de plus en plus depuis ces dernières années avec l'augmentation des effectifs scolaires.

Le nombre même des écoles est insuffisant. Mais en ce qui concerne l'édification de terrains de jeux ou de sport, de salles ou gymnases en nombre suffisant et à proximité des locaux scolaires c'est du domaine de l'exceptionnel. Un test de nos installations : la douche à l'école ? C'est un luxe. Mieux : une surprise !

Pratiquement nous avons donc des besoins scolaires considérables, auxquels on apporte des crédits ridicules. Il est évident que la part réservée à l'équipement sportif scolaire s'en ressent largement.

La circulaire Billières de 1956, ordonnant de ne pas édifier une école sans les terrains de jeux et gymnase correspondants est le plus souvent inappliquée.

Un certain nombre d'établissements font pourtant illusion... à vide, car ils présentent des installations valables... pour un effectif 3 ou 4 fois moindre. La surcharge scolaire est telle qu'il y a des lycées parisiens ou même la récréation ne peut donner aux jeunes la possibilité de jouer un peu : c'est une question de densité au m² et ce, malgré que l'effectif total n'y soit jamais envoyé simultanément.

Lorsqu'elle est possible l'utilisation des stades permet un travail intéressant quand il fait beau, mais dans les grandes villes le trajet aller et retour représente une perte de temps de 1 à 2 heures car les espaces libres n'ont jamais été prévus près des écoles.

Le problème des espaces libres est d'ailleurs fréquent et se pose même pour des villes ayant été autrefois à l'avant-garde de l'équipement sportif (Saint-Maur).

Et le secondaire est favorisé vis à vis du primaire ou, en sus du temps ridicule attribué, le dénuement est tel, sauf rarissimes exceptions (la pis-

cine scolaire de Saint-Maur est un cas), qu'il vaudrait mieux n'en pas parler, si ces conditions n'étaient souvent telles qu'elles amènent les enfants à envisager les activités physiques sous un angle qui ne les encourage nullement à les continuer par ailleurs quand on voit où nous en sommes !

Il y a à la fois une question

— d'équipement, donc de crédits

— et une question de conceptions. Les Anglais qui consacrent à peu près moitié moins de temps que nous au pur travail scolaire ne sont pas une nation rétrograde à ce que nous sachions.

A l'opposé, les programmes scolaires sont, chez nous, *démentiels* selon le mot du Recteur Sarrailh, il y a quelques années... depuis lesquelles, les programmes scolaires sont restés démentiels. Il y a pourtant quelques siècles que Montaigne avait parlé de « têtes bien faites plutôt que bien pleines ». Mais notre Université est la première du monde. Tout au moins elle l'était, ou si elle l'est encore, avec le peu de soin et d'argent que l'on y consacre, ça n'est plus pour très longtemps. Nous n'aurons même plus alors, n'étant pas les plus forts, la consolation d'être, sinon les moins bêtes, tout au moins les plus instruits. (1)

En conclusion, en ce qui concerne uniquement le plan sportif, je pense donc que le S.S.U. ne sera pas chez nous un échec lorsque l'ensemble du sport français se développera et s'épa-

nouira. Le S.S.U. peut être à l'origine de ce développement et de cet épanouissement si on lui donne les moyens suffisants. Mais il n'y a aucune raison pour qu'on les donne à lui seulement. Et par conséquent, tout devrait continuer à se tenir dans une réussite possible, comme dans la médiocrité actuelle.

Le problème des sports de toutes les tendances et de toutes les chapelles est donc actuellement un problème secondaire. On ne se dispute pas les dépouilles d'un moribond. Et le sport français est un moribond qui ne vit, avec les maigres subsides officiels, que du dévouement de quelques « mordus ». Mais si cet esprit de dévouement est une condition nécessaire aux grandes réussites, il n'est plus, au rythme de développement de notre monde, la seule condition suffisante.

Notre devoir le plus urgent, celui qui conditionne tout le reste, est d'obtenir des pouvoirs publics les moyens matériels de travail : horaires et équipement sportif, et ensuite cadres, qui permettent à l'ensemble de la jeunesse française, scolaire ou non, de prendre goût aux activités physiques. —Après quoi on peut penser que les différentes sociétés sportives auront, très largement, de quoi s'occuper.

(1) Nos Centres d'Apprentissage qui forment des ouvriers qualifiés « refusent chaque année faute de place, 70.000 élèves ». Quant à la Faculté des Sciences, son cas est désormais de notoriété publique.

*De la plus grande affiche
à la plus petite étiquette...*

IMPRIMERIE M. DURAND

GRAvelle 16-64
R. C. Seine 867.419

**27, Avenue de l'Alma
La Varenne St-Hilaire**

DÉCATHLON MODERNE

La très heureuse initiative que vient de prendre le Comité National des Sports avec l'approbation du Haut Commissariat à la Jeunesse et aux Sports, ne manquera pas de retenir l'attention du lecteur, nous le souhaitons en tout cas.

Les terribles exigences de la vie moderne qui tend de plus en plus à la mécanisation limitent la dépense musculaire et absorbent vos loisirs.

Selon vos moyens et vos besoins, vous avez troqué votre bicyclette contre l'automobile, abandonné la marche pour la bicyclette, que vous avez eu soin d'équiper d'un moteur.

L'ascenseur se vulgarise et l'on peut bien penser que si la fonction crée l'organe, la morphologie de l'homme des futures générations s'en trouvera sensiblement modifiée, dans le sens négatif, hélas !

C'est pourquoi, quel que soit votre âge, il est nécessaire que vous soumettiez votre corps à un exercice périodique adapté en fonction de votre sexe, de votre âge et de vos affinités.

Les moyens vous sont aujourd'hui donnés par la création du « Décathlon Moderne » qui ne doit pas être considéré comme une exhibition occasionnelle mais qui doit vous permettre de reprendre un entraînement modéré et permanent.

Cette épreuve est axée sur les activités sportives découlant le plus directement des modes de locomotion naturelle et mécanique.

Les sports individuels de plein air sont, en effet, ceux qui s'harmonisent le mieux avec les périodes de détente hebdomadaire et de vacances.

REGLEMENT

Article I^{er} — Le décathlon moderne est ouvert à tous les sportifs et les sportives de 18 ans révolus au 1^{er} janvier de l'année en cours.

REGLEMENT 1959

Article II — Les dix épreuves du dé-

cathlon moderne doivent être accomplies entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre. Elle ne sont valables qu'une année, sauf pour certaines spécialités sportives désignées à l'article VIII.

Article III — La réussite des dix performances exigées est sanctionnée par l'attribution d'une pièce officielle et d'un insigne d'or, d'argent ou de bronze suivant la catégorie choisie.

Chacune des performances réussies peut, suivant la décision des Fédérations intéressées, comporter une récompense particulière (insigne, diplôme), les lauréats du décathlon moderne pouvant également bénéficier de récompenses (voyages, séjours, dons de matériel sportif) de la part des organismes publics ou privés qui appuieront l'organisation.

Article IV — Sauf pour les candidats et les candidates de plus de 40 ans au 1^{er} janvier de l'année en cours, trois épreuves sont obligatoires : la marche, la course, la natation.

Liberté de choix parmi les autres spécialités sportives qui sont mentionnées dans le tableau ci-dessous où sont indiquées les vingt-deux spécialités possibles (Article 5). Les trois catégories (A, B, C, sanctionnées respectivement par les insignes or, argent, bronze) sont indiquées dans ce même tableau, la difficulté décroissante des catégories étant déterminée non par une différence dans les performances exigées mais par une plus grande liberté laissée dans le choix des spécialités sportives.

Pour les candidats ou candidates de plus de 40 ans, l'insigne est attribué quel que soit le choix des spécialités sportives.

Article V — Les explications ci-dessous concernent le tableau placé dans le cadre à découper.

La limitation du choix, par catégorie, est fixée par les traits pleins horizontaux. Au moins une croix — indiquant le choix du concurrent — doit être placée entre ces traits pleins

pour les catégories A et B.

Le nombre de croix, compte tenu de celles qui indiquent les épreuves obligatoires, ne peut être inférieur à 10, sauf pour les concurrents bénéficiant d'une possibilité de substitution exposée à l'article VI. Dans ce cas, le sport de substitution doit être indiqué dans la case figurant en bas de chaque colonne.

Un seul sport, en plus de ceux qui figurent dans le tableau, peut être acceptée comme substitution à l'une des épreuves prévues pour le décathlon moderne. Il reste donc alors neuf croix à répartir dans les conditions définies ci-dessus.

Article VI — Ne sont admis comme sports de substitution possible que les sports représentés au C.N.S.

Seul peut bénéficier de cette substitution le titulaire d'une licence fédérale pour un de ces sports et à condition qu'il ait participé, dans l'année en cours, à une compétition officielle, nationale ou internationale.

Pour le cas du tennis et du golf, tous les joueurs et joueuses classés peuvent bénéficier du même avantage.

Article VIII — Le renouvellement chaque année des performances exigeant un entraînement est le principe même du décathlon.

Toutefois, pour les sports mécaniques, les dispositions suivantes sont observées :

— Test du bon conducteur de la Prévention routière (auto ou moto) à passer tous les cinq ans.

— Parachutiste : le dernier saut doit avoir été effectué dans les cinq années précédant l'année en cours.

— Le brevet de pilote, en revanche, doit être de l'année en cours. (Il n'est renouvelé que sur contrôle ou à la suite d'un certain nombre d'heures de vol.) Même observation pour le planeur et l'hélicoptère.

Equivalence pour les performances

Article IX — Indépendamment du sport « hors programme » qui pourra être substitué à une des dix épreu-

ves du décathlon moderne (voir articles V et VI), des équivalences seront admises à certaines des performances indiquées à l'article VII pour les différentes spécialités sportives énumérées dans le tableau.

Seront donc dispensés de l'épreuve correspondante tout marcheur, athlète, nageur, plongeur, gymnaste, rameur, canoëiste, cycliste, cavalier, skieur, patineur, skieur nautique, ayant été officiellement contrôlé par sa Fédération au cours d'une compétition où il a réalisé une performance égale ou supérieure en valeur ou distance à celle demandée pour le décathlon. Une performance réalisée même sur une distance inférieure ou dans une spécialité différente pourra être acceptée si cette performance suppose une endurance nettement supérieure à celle qu'implique la performance correspondante du décathlon moderne.

A cet effet, les Fédérations dresseront chaque année une liste des performances enregistrées pouvant constituer des équivalences.

Certaines Fédérations décernent, d'autre part, des brevets du type « audeux » ou « randonneurs » qui peuvent également être adoptés comme équivalences. Ces Fédérations établiront également chaque année une liste de ces brevets équivalents.

En ce qui concerne le brevet sportif populaire supérieur, son niveau général justifie son admission comme équivalence pour la course, les sauts et le grimper. Même disposition pour le diplôme d'athlète complet de la F.F.E.P.

Les équivalences ne seront cependant admises que si les brevets produits ont été acquis dans l'année en cours.

Organisation - Contrôle

Article X — Tout club relevant d'une fédération ou d'un groupement adhérent du Comité National des sports peut organiser des sessions d'épreuves comptant pour le décathlon moderne.

Les professeurs d'éducation physique exerçant dans les établissements d'enseignement secondaire et supérieur peuvent également en organiser pour les élèves de ces établissements ou facultés.

Les corps de troupes et les mouvements de jeunesse sont habilités à le faire, pourvu qu'ils se conforment comme les clubs sous la juridiction du C.N.S., aux règles définies ci-après.

Article XI — Toutes les épreuves sont contrôlées par les officiels des Fédérations et Associations nationales

les affiliées au C.N.S. ou ayant un accord avec celui-ci.

Article XII — Les dates et conditions d'organisation des sessions devront être établies en accord avec les ligues ou comités régionaux ou départementaux des Fédérations et Associations nationales qui désigneront les délégués responsables du contrôle.

Article XIII — Chaque session fait l'objet d'un procès-verbal signé par le délégué fédéral et indiquant le lieu, la date de la session et les noms des admis et des refusés.

Un certificat individuel du modèle arrêté par le C.N.S., signé du délégué fédéral, est remis à chaque candidat ayant réussi la performance exigée.

Article XIV — Les procès verbaux d'une part, les dossiers individuels d'autre part, comportant les dix certificats d'épreuves nécessaires sont centralisés au C.N.S. pour vérification par la « Commission du décathlon moderne », seule habilitée à distribuer les titres et insignes de décathlonien moderne officiels pour l'année.

Engagements

Article XV — Les engagements seront adressés au Comité national des Sports, 4, rue d'Argenson, Paris (8^e), (Commission du décathlon moderne), dans les six premiers mois de l'année. Ils doivent être accompagnés de

deux photographies, d'un certificat médical conforme au modèle fixé par la commission (un modèle spécialement prévu pour les concurrents de 40 ans et plus) et du montant des droits d'inscription couvrant les frais de correspondance et d'assurance spéciale s'appliquant à tous les sports pour lesquels une épreuve spéciale est prévue dans le cadre du décathlon moderne. Cette assurance sera contractée par le Comité national des sports.

Le montant de ce droit sera fixé chaque année par la commission. Il sera de 600 francs pour 1959.

Récompenses

Parmi les jeunes lauréats du « Décathlon moderne » certains pourront bénéficier d'invitations du Haut-Commissariat à la Jeunesse et aux Sports pour un centre de montagne notamment.

Nous ferons part à nos lecteurs — concurrents éventuels — des initiatives prises par les organisations privées pour encourager cette épreuve.

Si cette épreuve vous intéresse

Faites-nous part de votre engagement et nous vous adresserons la fi-

Mesdames, Messieurs,

SI VOUS AVEZ A VOUS HABILLER
VOS TISSUS VOUS LES CHOISIREZ

Chez **JACQUES** Tailleur

31, rue de la Varenne — SAINT-MAUR
Téléphone : GRA. 04-72

COUPE ET FAÇON IMPECCABLES — PRIX MODÉRÉS

Qui dit sport, dit effort

...SPORTIFS, RECUPÉREZ EN BUVANT LA

SLAVIA

Pur malt, orge et houblon — Fortifiante et réconfortante
EXIGEZ-LA DANS TOUS LES CAFES

Distributeur Régional

PETITFILS-WAYMEL, Suc.

95, avenue Marinville - SAINT-MAUR - Tél. : GRAvelle 01-15

che de renseignements ci-après.

Pour remplir le tableau (Article V)

L'intéressé indique par des croix les dix spécialités qu'il choisit.

Pour les vétérans (40 ans ou plus), liberté complète de choix.

Pour les autres, dans les trois catégories (A, B, C) marche, course, natation sont obligatoires.

Dans les catégories A et B, une croix au moins doit être portée entre

les traits pleins horizontaux.

Pour les pratiquants d'autres sports bénéficiant d'une substitution (voir art. V et VI) indiquer dans la case figurant en bas de chaque colonne, de quel sport il s'agit.

Le candidat désirant tenter ses chances, en cas d'échecs, dans plus de dix spécialités peut porter dans le tableau ci-après un nombre de croix supérieur à 10.

T A B L E A U (Article V)

EPREUVES	Cat. A insigne OR	Cat. B insigne ARGENT	Cat. C insigne BRONZE	Vétérans insigne OR
MARCHE	x	x	x
COURSE	x	OBLIGATOIRES	x
NATATION	x	x	x
SAUTS				
PLONGEONS- SAUVETAGE				
ALPINISME				
GRIMPER				
AVIRON				
CANOE ou KAYAK				
VOILE				
CYCLISME				
EQUITATION				
SKI				
PATINAGE				
SUR GLACE				
PATINAGE				
A ROULETTES				
SKI NAUTIQUE				
AUTRE SPORT				
(Substitution éventuelle)				
(Voir article VI)				

R E N S E I G N E M E N T S

NOM et prénoms

Adresse complète

Date de naissance

Indication du ou des clubs ou groupements comportant une activité sportive auxquels vous adhérez

Fédérations pour lesquelles vous avez signé une licence

Titres sportifs

Epreuves

MARCHE

Hommes : 30 kilomètres dans la journée sans limite de temps (avec arrêt obligatoire pour le déjeuner).

Femmes : 15 kilomètres dans les mêmes conditions.

COURSE

Hommes : 5 kilomètres en 27 minutes.

Femmes : 1.500 mètres en 9 minutes.

SAUTS

Hommes : 1 m. 40 en hauteur.

4 m. 80 en longueur.

Femmes : 1 m. 10 en hauteur.

3 m. 50 en longueur.

NATATION

Hommes : 1 kilomètre en 30 minutes.

Femmes : 1 kilomètre en 35 minutes.

PLONGEON-SAUVETAGE

Hommes et femmes : Un plongeon simple avant de 5 m. ; un plongeon avec élan du tremplin de 3 m. ; un parcours de 25 m. en transportant un partenaire figurant le « noyé ». Chercher un objet à 2 m. 50 de profondeur, départ dans l'eau. (Les exercices sont accomplis en maillot).

GRIMPER

Hommes : 5 m. de corde sans les pieds départ debout et un rétablissement au choix à la barre fixe.

Femmes : 3 m. de corde avec les pieds départ debout.

AVIRON

Hommes : 7 km. en une heure en bateau de couple (sauf le skiff) à un rameur sans barreur.

Femmes : 6 km. en une heure en bateau de couple (sauf le skiff) à une rameuse sans barreur.

CANOE

Hommes : 6 km. en une heure en canoë pagaie simple (monoplace) ; 7 km. en une heure en kayak (monoplace).

Femmes : 3 km. en une heure, kayak seulement.

VOILE

Hommes et femmes : Un parcours de

Maison COCULA

Café de Paris



**Siège des Supporters
du foot-ball**

**31, Av. du Bac - LA VARENNE
GRA. 10-63**

régate en solitaire d'une épreuve fédérale ou d'un club important. Toute latitude serait donnée aux candidats n'ayant pas l'ambition de se classer dans une compétition d'effectuer un parcours de régate sans participer au classement.

BICYCLETTE

Hommes : 50 km. en 2 h. 30.
Femmes : 40 km. en 2 h. 15.

CHEVAL

Hommes et femmes : Un cross à travers pays de 2.500 m. à effectuer en

6', soit à la vitesse d'environ 410 m. à la minute. Il comportera dix obstacles autant que possible naturels (hauteur 0 m. 90 à 1 m., longueur 2 m. à 2 m. 50).

SKI

Hommes et femmes : L'épreuve fédérale donnant droit au « Chamois de bronze » (slalom).

PATINAGE SUR GLACE

Hommes et femmes : Patinage en avant autour de deux plots distants de 40 m. (d'axe en axe) : 4 tours,

320 m. en 70". Patinage en arrière : 2 tours — 160 m., en 45". Un slalom en marche avant (14 plots distants de 3 m.) : 80 m. en 25" pour un aller et retour.

PATINAGE A ROULETTES

Hommes, au choix : 5 km. route en 16' 30", ou 2 km. piste en 7'.
Femmes, au choix : 2 km. route en 7' 45", ou 1 km. piste en 4' 10".

TAILLEUR - CHEMISIER

MICHAULT

9, Avenue
de la Mairie

PARC-ST-MAUR
GRA. 26-88

CHOIX IMPORTANT
de VETEMENTS TOUT PRETS pour hommes et garçonnets

CHALET DE CHAMPIGNOL

Gaze et pont de Champigny

DANCING *Tous les dimanches et fêtes*
à 15 heures

ouverture d'une salle de combats pour
BOXE - CATCH - JUDO

GRA. 14-88

LA BEAUTÉ CHEZ VOUS...

PAR

LES FLEURS
LES VASES

LES CORBEILLES
LES CACTÉES

DE VOTRE FLEURISTE

Line

19, Avenue Emile-Zola - SAINT-MAUR (Seine) — GRA. 36-52 et 25-69
Livre dans le monde entier

**CHAUFFAGE CENTRAL
FUMISTERIE**
INSTALLATION SANITAIRE

CORN & RICROS

13, rue Ledru-Rollin
Saint-Maur (Seine)
Tél. : GRAVelle 24-25

MAISON MARCILLAC

REX - SPORTS

- Au rendez-vous des sportifs -
1 bis, avenue Foch - ST-MAUR

**POUR TOUTS VOS TRANSPORTS
ET DÉMÉNAGEMENTS**

H. DERMONCOURT

MEMBRE DE LA V.G.A.

Conditions spéciales
pour les Sociétaires du Club

75, av. Victor-Hugo - ST-MAUR
GRA. 00-50

Décathlon Moderne (suite)

SKI NAUTIQUE

Hommes et femmes : 1° Un passage de slalom sur tracé international homologué (9 bouées), 1 ski ; 2° Deux sauts réussis sur quatre au tremplin de 1 m. 50 (vitesse 42 km.-h.).

AUTO - MOTO - SCOOTER

Brevet du bon conducteur décerné par la Prévention routière.

La Vie au Grand Air de St-Maur, riche de ses 18 sections, est à votre entière disposition pour l'organisation de votre entraînement. Les installations municipales mises à sa disposition vous permettront de répondre présent à la plupart des postes du questionnaire que vous avez à remplir.

Vous pouvez, dès maintenant, vous inscrire en adressant votre engagement au *Secrétariat de la Vie au*

Grand Air de Saint-Maur, 25, avenue Emile-Zola à Saint-Maur.

La V.G.A. titulaire pour St-Maur du Centre Médico Sportif, vient d'être désignée par le Haut Commissaire à la Jeunesse et aux Sports, pour assurer le contrôle médical des Candidats décathlioniens. Vous pouvez à cet effet obtenir tous renseignements nécessaires auprès du Directeur du Centre, M. Rentler, chaque dimanche de 10 à 12 heures, 2, avenue de Neptune.

CONCESSIONNAIRE
SIMCA
VEDETTE

pour les Communes de
St-Maur, La Varenne, Champigny,
Joinville, Bonneuil, Créteil,
St-Maurice et Charenton.

STOCK PIÈCES DÉTACHÉES
TOURISME POIDS LOURDS

Concessionnaire exclusif
ARIANE

★

GARAGE BOBILLOT
A. PINAULT
4^{bis}, Place Bobillot — CHARENTON
Tél. : ENTrepot 23-00

Nul n'est censé ignorer...

L'ARRÊTÉ

Portant règlement des conditions générales d'utilisation des établissements sportifs municipaux

Fait en mairie de St-Maur-des-Fossés
le 9 septembre 1954

Article 4

CONDITIONS D'ACCES

Alinéa I. — *Peuvent être autorisés à se servir des installations sportives municipales :*

- *Les sociétés sportives locales, légalement constituées ;*
- *Les établissements d'enseignement, privés ou publics, de la ville de Saint-Maur-des-Fossés ;*
- *Toutes personnes ou autres groupements dûment autorisés par M. le Maire.*

Au sujet de cet alinéa, nous confirmons ce que nous avons répondu à plusieurs adhérents de la V.G.A. qui nous signalaient que des personnes non munies d'autorisation de M. le Maire avaient accès aux vestiaires du stade Adolphe-Chéron et se livraient à leur sport préféré, soit le football à Dolffus ou la course à pied sur la piste.

La Vie au Grand Air de Saint-Maur est autorisée par M. le Maire à se servir des installations sportives municipale ; nous ne sommes pas propriétaires et ce n'est pas à nous à faire la police avec les resquilleurs.

Alinéa IV. — *L'entrée du public est interdite pendant les séances d'entraînement qui sont réservées aux seuls pratiquants autorisés, munis de la carte de leur groupement et accompagnés d'un dirigeant responsable.*

Si deux équipes de la V.G.A. se sont vues refuser l'accès d'un établissement sportif municipal, par le gardien, c'est qu'un dirigeant ne les accompagnait pas. Ce gardien a appliqué le texte de l'alinéa ci-dessus, c'était son droit. Nous devons nous incliner.

Joueurs, soyez en possession de votre carte de la V.G.A. Dirigeants, un projet de carte est à l'étude.

Alinéa IX. — *Les calendriers et horaires ainsi établis ne pourront être modifiés sans autorisation de M. le Maire. Les groupements qui, pour une cause quelconque, ne pourraient se présenter pendant une ou plusieurs séances d'entraînement ou assurer le déroulement d'une compétition prévue, devront en informer d'urgence le Bureau municipal des sports afin d'éviter les préparations inutiles et coûteuses et de permettre éventuellement l'utilisation des installations par un autre usager. Faute par les intéressés de satisfaire à cette dernière prescription, les autorisations d'utilisation délivrées à titre postérieur pourraient être révisées, voire annulées.*

Si, pour quelque motif que ce soit, une équipe d'une section sportive de la V.G.A. ne peut se servir d'une installation sportive municipale, que ce soit en match amical ou championnat, le responsable de cette section ou de cette équipe doit en aviser le plus tôt possible notre secrétaire administratif, M. Vanden Berghé, à la permanence : GRA. 44-24, soit M. Julien, chef du bureau des sports de la mairie : GRA. 00-30, ou M. Ricart, directeur des établissements sportifs municipaux : GRA. 01-11.

En agissant de cette façon, une équipe d'une autre section de la V.G.A. ou même d'un autre club saint-maurien pourra se servir de l'installation laissée libre.

Alinéa X. — *L'utilisation des installations sportives ne peut avoir lieu les jours de fête légale que sur demande expresse à M. le Maire, présentée huit jours au moins avant la date prévue.*

Cet alinéa répond aux sociétaires de la V.G.A. qui demandent pourquoi les stades sont fermés les jours de fête. Le personnel communal chargé de la surveillance des établissements sportifs municipaux a droit, comme tous les salariés, au repos les jours de fête légale.

Article 5

CONDITIONS D'UTILISATION

Alinéa III. — *Les usagers doivent respecter scrupuleusement l'horaire qui leur est imparti et limiter leur activité aux seules installations sportives qui leur sont affectées.*

Alinéa IV. — *L'horaire accordé s'entend de l'entrée à la sortie de l'établissement, y compris le temps de déshabillage et de rhabillage des usagers.*

Alinéa IX. — *A tout moment et en tous lieux, les agents qualifiés des établissements sportifs municipaux ont le droit de procéder aux contrôles jugés opportuns pour la bonne application des règlements.*

Les membres d'une équipe qui sont convoqués pour jouer à une heure fixée, peuvent pénétrer à l'intérieur d'un stade municipal, mais qu'ils n'exigent pas du gardien l'attribution d'un vestiaire deux heures avant le commencement de leur match, comme le fait s'est produit dernièrement. D'autres équipes utilisent avant eux les terrains ou salles et les vestiaires sont occupés. Après votre match, faites diligence pour prendre votre douche, vous rhabiller et laisser libre le vestiaire que vous avez occupé. D'autres équipes attendent votre départ pour occuper les terrains et vestiaires qui vous ont servis. Observez les directives qui vous sont données par les gardiens. Vous serez sport.

Alinéa XII. — *Une priorité sera réservée en semaine aux établissements d'enseignement de la ville de Saint-Maur, sauf les samedis et lundis en cas d'activité de clubs corporatifs.*

Aux diverses réclamations signalant l'embouteillage, le jeudi, des installations sportives du stade Adolphe-Chéron, où se coudoyent les élèves des établissements d'enseignement de Saint-Maur et les jeunes des sections d'éducation physique et d'éducation sportive de la V.G.A., vous pouvez lire ci-dessus que cette occupation est normale. Mais, par l'émulation sportive de notre jeunesse, qui va de plus en plus grandissante, ce dont nous nous réjouissons, une question se pose :

(A suivre)

Hand - Ball

S'il est une équipe, au sein de la V.G.A., parmi tant d'autres, qui mérite un éloge, ne cherchez pas, c'est l'équipe de hand-ball juniors. Pourquoi cette distinction? Tout simplement parce que son mérite est grand. En effet, malgré son effectif réduit, elle parvient à faire des matches plus qu'intéressants. Jouant trop souvent à 6 au lieu de 7, chaque fois c'est une démonstration de beau hand-ball. Encenser n'est pas notre habitude et notre propos n'est pas de glorifier tel ou tel joueur; c'est toute l'équipe qu'il faut féliciter: les frères Durand, Jean Billaudot, Benoit, Ermende, Barrau.

Habituellement, les félicitations s'adressent à une équipe titulaire d'une liste d'impressionnantes victoires. Ce n'est pas le cas. Nos juniors ont remporté plusieurs victoires: Gentilly, C.A.P.N., etc... Ils ont dû subir des défaites. Jamais le reproche du manque de courage et d'ardeur n'a pu leur être adressé. Du début à la fin, c'est de tout leur cœur qu'ils disputent le gain du match. Nous restons persuadés qu'actuellement leur sens du jeu est un des meilleurs que l'on puisse trouver en Ile-de-France. Trop souvent opposés à des équipes inférieurement techniquement, mais supérieurs en effectif, ils ont du concéder la victoire, l'adversaire pouvant faire tous les changements de joueurs nécessaires en cours de partie. Sentir le match à sa main et le perdre pour de telles raisons, sans jamais baisser les bras en cours de saison, mérite à nos joueurs un grand coup de chapeau pour leur esprit sportif. Il ne fait aucun doute que la relève de la première est assurée. Et ce doit être une grande joie pour la VGA de pouvoir compter sur les éléments aussi sympathiques. Nous n'irons pas jusqu'à prétendre qu'ils n'ont plus rien à apprendre, mais ce qu'ils savent et font, de grands joueurs acuels le faisaient à leur âge. C'est pourquoi, notre section, si souvent décriée, doit être un démenti pour tous ceux qui ne pensent qu'au temps présent sans songer à l'avenir. Il est toujours facile de s'appuyer sur l'actuel en dénigrant nos faiblesses, sans vouloir prendre les risques du prophète. Il y a pourtant quelque mérite à reconnaître le bon grain et lui faire confiance. Donc, confiance pleine et entière à nos jeunes. Souhai-

tons seulement que quelques autres viennent se joindre à eux et, alors, vraiment, il y aura peu d'équipes pour les battre.

Si cet article est consacré à une seule équipe, c'est qu'elle a été trop souvent citée en compagnie des autres de la section mais pour une fois il fallait leur rendre honneur tout spécialement. Qu'ils continuent ainsi et notre VGA, par sa section de hand-ball, retrouvera les beaux jours d'antan.

Un mot sur l'équipe première qui a de fortes chances de se classer 3^e ou même 2^e de sa poule. Soulignons, en passant, le match retour contre Gagny où les dirigeants furieux de ne pas avoir vu leur réclamation contre nous prise au sérieux, nous attendaient avec un esprit de revanchard. Ce match, arbitré par un dirigeant de Gagny, a été la plus belle démonstration de mauvaise foi: 9 coups francs contre nous avant d'en avoir compté

un seul à notre avantage; alors que les nôtres, sentant cet état d'esprit ont joué avec une régularité jamais vue à ce point. Le Comité de l'Ile-de-France, mis au courant, voulait faire rejouer, finalement, on ne sait réellement pourquoi, le résultat reste valable: nous perdons 19-15.

Mentionnons l'esprit sportif des joueurs de Gagny qui, ayant plus de sang-froid que leur arbitre-dirigeant, surent toujours rester seulement des joueurs de hand-ball.

Un mot encore sur cette journée mémorable: nos cadets devant rencontrer ceux de Gagny, se virent refuser le match sous prétexte que 2 de nos petits n'avaient pas de pièces prouvant leur identité. Tout ceci se passe de commentaires. Que nos cadets se rassurent: ils ne connaîtront jamais cet esprit à la VGA où nos adversaires d'un jour sont nos invités et non nos ennemis.

R. CHICAULT.

En servant sur votre table un biscuit **Champroux**
vous prouverez votre bon goût

Biscuiterie
CHAMPROUX

SAINT-MAUR (Seine)

— GRA. 04-93

Au Rendez-Vous des Sportifs

" VALZ - BAR "

Chez MABEL

10, rue Baratte-Cholet . SAINT-MAUR

GRAvelle 06-43

FOOT-BALL

25 JANVIER 1959

V.G.A. (1) et Red Star (1) 1-1
Red Star (R) bat V.G.A. (R) 3-1
V.G.A. (2) bat Red Star (2) 5-3
V.G.A. (3) et Red Star (3) 3-3
Courbevoie (J) bat V.G.A. (J) 5-3
Montreuil (C) bat V.G.A. (C) 1-0
(scandale)

V.G.A. (M) bat Montreuil (M)
8-0

V.G.A. (P) bat U.S. 19^e 3-2

— Notre équipe première, de justesse, échoua au port comme bien souvent cette année et dut se contenter de deux points alors que la victoire était (une fois de plus) à notre portée.

— La réserve, sans âme, se laissa « endormir » par la fougue et l'ardeur des jeunes Red Stariens. Cette équipe première B, la plus forte du groupe, ne justifie pas les espérances que nous étions en droit d'attendre pour cette saison.

— La seconde vainquit mieux que ne l'indique le score et la troisième, amoindrie par joueurs blessés et malades, réussit le nul.

— Les juniors se défendirent vaillamment pour succomber honorablement.

— Montreuil (Cadets), trop bien emmené par un dirigeant qui voulut se venger (il l'avoua publiquement après la rencontre) s'empara du sifflet, malgré les protestations de nos responsables (trop faibles en la circonstance) et bien qu'ayant été quinze jours auparavant rappelé aux devoirs de sa charge par la Ligue Parisienne de Football sur plainte d'un arbitre officiel, commit un véritable scandale d'arbitrage qui permit à Montreuil d'obtenir le gain du match.

— Les minimes écrasèrent le même adversaire et nos pupilles, de justesse (3-2), battirent l'U.S. 19^e.

1^{er} FEVRIER 1959

P.U.C. (1) bat V.G.A. (1) 5-1

V.G.A. (R) bat P.U.C. (R) 5-1

V.G.A. (2) bat P.U.C. (2) 4-2

P.U.C. (3) bat V.G.A. (3) 4-1

P.U.C. (J) bat V.G.A. (J) 9-0
(incomplets)

V.G.A. (C1) bat Alfortville (C)
1-0

Alfortville (M) bat V.G.A. (M)
4-0

Rhodaniens (C2) bat V.G.A. (C2)
4-2

Rhodaniens (P1) bat V.G.A. (P1)
2-1

Rhodaniens (P2) et V.G.A. (P2)
0-0

— Vent glacial et terrain gras ne sont pas des éléments qui, conviennent, cette année, à notre équipe première qui peine à la moindre dif-

ficulté. Au repos, le score nul avec vent favorable ne laissait augurer rien de bon pour la suite. Nos avants maladroits et très mal inspirés laissèrent passer deux ou trois bonnes occasions et ce fut notre perte. La marque finale est peut-être un peu lourde, mais la défense, depuis fort longtemps, n'avait pas été aussi faible.

— La réserve, devant une formation « quelconque », gagna confortablement en seconde mi-temps contre le vent.

— La seconde eut plus de mal à s'affirmer et les dernières minutes lui furent salutaires.

— La troisième, bien faible, s'inclina assez nettement.

— Les excellents juniors du P.U.C. firent un festival, sans peine, devant le peu de réaction d'une équipe de Saint-Maur incomplète par suite de maladie de trois de ses éléments et

CHARCUTERIE DE LA GARE

Ancienne Maison FRÉMIOT

M. CLUZEAU

80, Avenue du Bac - LA VARENNE

GRA. 14-29

Livraison à domicile

TENNIS - COUVERTS de LA VARENNE

32, Av. Denfert Rochereau - LA VARENNE

Professeurs :

GIRARD, JAMAIN, Yvon PETRA, VAN SAU

Tél. : GRA. 56-03

FOOT-BALL

de la carence de deux autres qui semblent ignorer les engagements qu'ils prennent au début de la saison en voulant pratiquer un sport « collectif ».

Si chacun connaissait la définition de ce mot, donnée dans le dictionnaire, et qu'il l'applique à lui-même, que de satisfactions aurions-nous.

— Les cadets, avec beaucoup de mal, mais très courageusement, endiguèrent les efforts d'Alfortville. La première place était en jeu et c'est de justesse, par un tout petit but d'écart, que Saint-Maur conserva son poste de leader.

— En minimes, nette revanche des Arméniens qui gagnèrent confortablement par quatre buts à zéro.

— Nous avons beaucoup de difficultés à former une seconde équipe cadets et cette formation, assez mixte, succomba devant les Rhodaniens.

— Même considération pour aligner deux équipes pupilles, mais pour le premier essai ce fut, à deux ou trois joueurs près, une réussite. Une défaite de justesse (2-1) et un nul sont des résultats encourageants.

Ce mouvement de jeunes prend de plus en plus d'ampleur et nous le devons en particulier à notre entraîneur Marcel Lamy qui, à juste titre, en est fier.

MM. Mion et Héraud frères (minimes et pupilles) et Mouzet (cadets) ont droit à beaucoup d'éloges et devant l'affluence des jeunes, Liger doit presque chaque dimanche aider ce quatuor pour les déplacements.

Un seul point noir à l'horizon, le même d'ailleurs que depuis plusieurs années : LES FRAIS à engager et les DIRIGEANTS à trouver (éternelle question qui se pose pour tous les clubs).

8 FEVRIER 1959

V.G.A. (mixte) et Charenton (1)
2-2

V.G.A. (mixte) et Charenton (R)
3-3

Racing (J) bat V.G.A. (J) 3-0

V.G.A. (C) bat Nangis (C) 2-0

Nangis (M) bat V.G.A. (M) 3-1

Brévannes (C) bat V.G.A. (C) 2-0

V.G.A. (P) bat Brévannes (P) 3-2

— Les deux équipes V.G.A. mixte rencontraient aux Corneilles deux formations de Charenton, club pratiquant en PROMOTION.

Deux nuls sanctionnèrent ces débats amicaux et nous n'avons pas à nous enorgueillir des résultats.

— Bonne partie de nos juniors, malgré leur défaite devant le Racing (3-0).

— Nos cadets, malgré la valeur de Nangis, remportèrent la victoire en se « surpassant ».

— Les minimes, par contre, durent s'incliner (3-1).

— Brévannes cadets était plus fort que Saint-Maur, tandis que les pupilles, de justesse (3-2), l'emportaient sur le même adversaire.

15 FEVRIER 1959

V.G.A. (1) et Poissy (1)
(arrêté par brouillard)

V.G.A. (R) et Poissy (R) 1-1

V.G.A. (2) bat Poissy (2) 10-1

V.G.A. (3) bat Poissy (3) 5-0

Red Star (J) bat V.G.A. (J) 6-0

V.G.A. (C) bat Montereau 8-0

V.G.A. (M) bat Montereau 2-0

V.G.A. (P) bat Joinville 8-1

— La V.G.A. se déchâna (c'est rare) pendant vingt minutes, elle ouvrit la marque par un but splendide de Laude et faillit (hélas!) en marquer deux autres avant de se laisser surprendre en défense (1-1). Par suite du brouillard rendant les buts invisibles du centre du terrain, l'arbitre arrêta la rencontre huit minutes après la reprise, pendant ce temps nous avions encaissé un second but sur erreur grossière.

— La réserve ne fut guère brillante (à part notre entraîneur Lamy qui se déshabilla au pied levé et fut le meilleur Saint-Maurien) et obtint de justesse le match nul. Elle eut un sursaut dans les dernières minutes mais il était trop tard.

— Les équipes 2 et 3, au petit trot, totalisèrent quinze buts contre un.

— Les juniors du Red Star étaient trop forts pour nous, il faut dire à leur décharge qu'ils ont du mal à jouer au complet.

— Les minimes et les cadets, en déplacement à Montereau, ramenèrent deux belles victoires, les cadets avec panache, les minimes avec courage.

— Les pupilles, dans un bon jour, écrasèrent Joinville qui n'en est pas revenu.

22 FEVRIER 1959

C.A. Vitry bat V.G.A. (1) 2-1

V.G.A. (R) et Vitry (R) 2-2

V.G.A. (2) bat Vitry (2) 5-1

**ASSURANCES TOUS RISQUES
A TOUTES COMPAGNIES**

René FINET

ASSUREUR-CONSEIL

Agent général de l'URBAINE Incendie Vie et l'URBAINE et LA SEINE
Accidents, Vols, Transports

28, AVENUE DIDEROT - PARC SAINT-MAUR (Seine)

Téléphone : GRAVelle 29-63

Recours et défense des Accidentés

Foot - Ball (fin)

V.G.A. (3) bat Vitry (3) 7-3
Cœuilly (mixte) bat V.G.A. (C2)
4-1

V.G.A. (P) bat A.S.F. Perreux
7-2

Cadets, Minimes, Juniors (repos)

Dominer c'est bien, mais gagner c'est mieux, c'est ce qui est arrivé contre Vitry qui eut deux occasions et qui marqua les deux fois, alors que Saint-Maur eut de nombreuses chances offertes et ne réussit qu'un seul but par Marion, notre meilleur avant.

Du fait du classement actuel de la V.G.A. et de la position de Vitry, cette défaite, à moins d'un miracle, nous met un pied en promotion pour l'an prochain. Triste perspective d'un club qui fut le plus grand des amateurs parisiens pendant plusieurs années et qui descendra deux échelons en deux saisons.

— Manquant de foi et de volonté (comme la première) et jouant les « champions », l'équipe 1B se fit « accrocher » une fois de plus. Les prétentions de certains éléments ne se justifient en rien.

— Les équipes seconde et troisième jouent avec plus de cœur et de sérieux, le jeu collectif est à l'honneur et leurs victoires, quoique relativement facile, sont très méritantes.

— Nos pupilles, en verve, étouffèrent Le Perreux et nos jeunes cadets (2) ne s'attendaient pas à rencontrer une équipe composée en partie de juniors, c'est un mauvais point pour les dirigeants de l'équipe adverse.

Lettre transmise par la famille

Pons avec prière d'insérer :

M E R C I

Merci en particulier à MM. Houel, président de la V.G.A., Pannekouque et Monchau qui ont si bien su retracer la vie trop courte de notre cher petit Jacques.

Dans un style émouvant, ils nous ont rappelé l'image de la grande famille qu'est la Vie au Grand Air.

Merci à vous tous, membres de la commission de football et joueurs, jeunes et « moins jeunes », qui avez répondu à la collecte qui, après les superbes fleurs, nous ont laissé la surprise de trouver sur la tombe du petit, cette superbe plaque de marbre avec sa photographie et ses décorations.

C'est un peu de notre grande VGA que nous retrouvons près de lui,

cette VGA qu'il a tant aimée, autant qu'il aimait et estimait ses compagnons et ses dirigeants qui en avaient fait un « Homme ».

Je n'épilogue pas davantage, mais veuillez trouver dans notre merci le sentiment et le cœur d'un père et d'une mère.

M E R C I !!!

René PONS.

SPORT ET CAMPING

PLEIN AIR

— Place de la Mairie —

15 bis, Avenue de la République — SAINT-MAUR (Seine)

Un escompte de 5 % sera réservé aux porteurs
- - - - de cette annonce découpée - - - -

BANQUE RÉGIONALE D'ESCOMPTE ET DE DÉPÔTS

Ouverture ininterrompue du matin jusqu'au soir

— AGENCE DE SAINT-MAUR —
18, avenue Emile-Zola - GRA. 47-10 et 47-11

— Faites fructifier vos disponibilités —
— avec le compte spécial « B R E D » —
INTERETS 2.75 % A VUE

CUISINIER — GLACIER — CONFISEUR

G. Mazzet

Pâtissier - Traiteur

Médaille d'Argent — Exposition Gastronomique Grand-Palais 1951

2, Avenue de la Mairie, PARC-SAINT-MAUR

GRAvelle 00-95

BAZAR D'ADAMVILLE
ET

Nouvelles Galeries

en face le Marché d'Adamville
POUR TOUS VOS ACHATS - VISITEZ
GRAND CHOIX A TOUS NOS RAYONS

Basket - Ball

LETTRE OUVERTE A TOUS

Monsieur,

N'ayant pas voulu engager une équipe de « Cadet » en championnat de Paris, estimant que les rencontres devant les conduire, durant l'hiver et ses frimes, à Combe-la-Ville, Mandres, Brunoy, Corbeil, Vigneux, Villeneuve-Saint-Georges (2 fois) et Vitry, et les frais y afférents étant hors de proportion avec l'intérêt que les jeunes pouvaient en retirer. Aussi nous avons préféré organiser une coupe qui leurs est exclusivement réservée et dont l'une des conditions essentielles est représenté par le lieu d'évolution des sociétés participantes, à savoir : la

région EST de Paris.

Aussi au cours des mois de Mars, Avril et le début de Mai, période de l'année où l'on n'a plus à craindre les intempéries, nos cadets pourront évoluer sur des terrains en bon état et dans des conditions particulièrement favorables. Aussi n'hésitez pas, faites inscrire, si ce n'est déjà fait, vos jeunes garçons à la Section de Basket-ball de la VGA, en vous adressant soit l'après-midi à la permanence, 25, rue Emile-Zola, Saint-Maur (Tél. : GRA. 44-24), soit le dimanche matin ou le jeudi après-midi auprès des dirigeants de la Section de Basket, ou de M. Van Den Berghe, soit enfin, chez M. Lesage, 19, rue Henri-Régnault, La Varenne (GRA. 56-54).

Mais hâtez-vous ! Le premier tour de cette Coupe est prévu pour le 8 mars. Que les jeunes participent dès maintenant à l'entraînement qui leur est particulièrement réservé :

Le mardi soir de 19 h 30 à 20 h. 30.

Le mercredi soir de 19 h. à 21 h.

(à compter du 15-3-1959)

Le dimanche matin de 10 h. à 11 h 30 afin de pouvoir affronter cette épreuve avec un bagage technique suffisant.

Dans l'attente de vous lire ou d'avoir le plaisir de vous rencontrer,

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de nos meilleures salutations sportives.

Pour la Section :
J. LESAGE.



*nourrir
le muscle*

avec **OVOMALTINE**

Ovomaltine, aliment directement assimilable, crée une réserve d'énergie et de tonus pour l'organisme du sportif.

Dans l'Ovomaltine, rien que des "dopants" naturels: du malt, du lait, de l'œuf, du sucre.

Ovomaltine se prépare instantanément, sans cuisson.

OVOMALTINE
DONNE DES FORCES

et à tout moment

une tablette de CHOCOVO se croque pour calmer une fringale ou mettre d'attaque.

CHOCOVO, c'est de l'Ovomaltine enrobée de chocolat.

CHOCOVO

ESCRIME

Notre cercle d'escrime fait toujours preuve d'une très grande activité.

Nos fines lames ont participé, et participent à toutes les grandes épreuves parisiennes.

Au fleuret, Gille et Salobert furent nos meilleurs représentants au *Martini*, à l'espérance, et se classèrent pour l'omnium, où ils furent éliminés de justesse.

A l'épée électrique, Salobert est actuellement classé pour le critérium national après avoir passé avec succès les deux premières qualificatives, l'espérance et l'omnium.

Il semble que notre représentant soit capable de se qualifier pour les Championnats de France toutes catégories.

Dans différentes épreuves disputées à Huyghens et Coubertin, des jeunes sont entrés dans la compétition.

Si les résultats ne sont pas encore des meilleurs, la raison est surtout que nos jeunes manquent de métier.

L'escrime en salle est très différente de la compétition.

Herbunot, Tocqueville, Tireau Guy, peuvent et doivent remporter des succès dès cette année.

Ecole des jeunes. — L'Ecole des Jeunes est suivie très régulièrement par un nombre important d'enfants de 10 à 15 ans.

Les dirigeants du cercle d'escrime envisagent une compétition en mars ou avril, strictement réservée à nos enfants.

Challenge CHABENES. — Le Challenge offert par notre Président se tirera au neuret ordinaire le 26 avril salle Henri-Pathé.

Les principales salles de la région parisienne seront représentées.

Ce Challenge remplacera le Lucien Gaudin qui remportait, il y a quelques années, un très gros succès dans notre Cité.

Cette compétition aura un retentissement assez grand du fait du nombre et de la qualité des escrimeurs sur lesquels nous pouvons déjà compter.

L'excellente tenue des escrimeurs de

notre cercle dans les compétitions parisiennes, et leur esprit combatif, nous garantit des combats d'excellente facture qui seront âprement disputés.

Notre Maître, M. Heid et les arbitres officiels de la Fédération Française assureront la régularité des épreuves.

Challenge international FERRODO à Huyghens

La V.G.A. se classe en 16^e
de finale

Le dimanche 21 février, le Cercle d'escrime avait engagé Gille et Salobert, bien préparés par maître Heid, dans cette très importante épreuve à participation internationale, notamment Hopkins, champion du monde, réunissant 1^{er}0 engagés.

Gille fit deux très bons assauts, bien que battu par 10-8, 10-7, il ne fut jamais surclassé et produisit une escrime d'excellente facture.

Salobert parvint jusqu'aux 1^{re} série et internationaux, passant quatre tours et parvenant ainsi aux 16^e de finale.

Salobert bat Duval par forfait.

Salobert bat Sagard par 10-9.

Salobert bat Schneider par 10-6.

Salobert bat Morel par 10-9.

Et notre représentant perd contre le Belge Norbel l'assaut qui lui aurait permis d'accéder aux finales.

Résultat excellent qui démontre la valeur de la formation de nos fines lames par son remarquable et si sympathique maître, M. Heid.

Au Challenge Rhône-Poulenc, le Cercle d'escrime de la V.G.A. n'aura que l'embarras du choix pour qualifier les quatre escrimeurs hommes et deux femmes qui constitueront les deux équipes engagées.

Maître Heid formera lui-même les deux équipes qui défendront, nous l'espérons victorieusement, nos couleurs.

Salobert qualifié pour les Championnats de l'Ile-de-France

Dimanche 15 février avait lieu au gymnase Huyghens le *Critérium national* à l'épée électrique, dernière épreuve qualificative pour les Championnats de l'Ile-de-France.

Salobert restait seul qualifié des tireurs du cercle d'escrime, après avoir disputé l'espérance et l'omnium.

Au critérium, notre représentant, très grippé, sembla en difficulté au début de l'épreuve, mais se reprenait très bien, pour se classer second de sa poule.

En seizième de finale, il succomba d'extrême justesse perdant la première manche par 5-4, gagnant la seconde par 5-1 et perdant la troisième par 8-7, ce qui démontre combien le combat fut disputé.

Notre vétéran semble donc bien parti pour faire une brillante saison, et sur sa forme actuelle nous ne serions pas surpris d'une excellente place en Ile-de-France et peut-être même en Championnat de France. Rappelons que Salobert à 52 ans, ce qui devrait donner beaucoup d'espoir et de courage à nos jeunes, qui sont, hélas! vieux trop jeunes...

EPICIERS ET GRAINETIERS

POUR QUE VOS POMMES DE TERRE
SOIENT BELLES - ADRESSEZ - VOUS

CHEZ P. CORBEL

à SAINT-MAUR - 29, rue du Docteur-Roux

GRA. 07-39

LINNET'S

Voici la suite des résultats des Championnats de Paris de basket-ball :

Minimes poule A

Perd A.L. Bourg 8-2.
Bat P.U.C. 10-6.
Bat E.R.S.O.A. 14-6.
Bat U.S.O. Domont 21-4.
Bat A.L. Bourg 21-8.

Minimes poule C

Perd C.O.V.A. 18-8.
Bat A.S.A.S. 32-12.
Bat Stade Français 20-12.
Bat Lutèce 15-8.
Perd Fémina 38-8.

Cadettes poule A

Bat A.S.A.S. 35-14.
Bat Brunoy 18-3.
Bat C.O.V.A. 34-25.
Bat Draveil 52-11.
Bat P.U.C. 34-6.

Cadettes poule B

Bat C.S. Paris 48-5.
Bat N.P.S. 27-22.
Bat Lutèce 16-13.
Bat C.O.P. 41-27.
Bat Pantin 44-15.

Juniors 1^{re} D

Bat Stade Français 38-25.
Bat R.C.F. 57-8.
Perd Fémina Sport 29-19.
Bat Stade Français 26-19.
Bat Persan 33-15.

Juniors 2^e D

Perd Pantin 38-10.
Bat Ins. Spt. 26-21.
Bat Aubervilliers 22-19.
Bat La Française 24-12.
Perd Gargan 48-23.

Réserve poule A

Bat Stade de l'Est 48-19.
Perd C.S. Paris 42-24.
Bat A.S.P.P. 84-12.
Perd Lutèce 39-37.
Bat Juvisy forfait.
Bat A.S.P.T.T. 52-36.

Réserve poule B

Bat C.O.P. forfait.
Perd R.C.F. 35-33.
Bat U.S.G.B. 21-6.
Bat Pierrefitte 45-37.
Bat Aubervilliers 54-34.
Bat E.R.S.O.A. 28-24.

La première a encore un match à disputer et est actuellement seconde au classement général.

Voici maintenant le calendrier de la saison d'athlétisme.

12 avril

Challenges de Paris (C. J. S.).

19 avril

Challenges de Paris (C. J. S.).

26 avril

Challenges de Paris (C. J. S.).

1^{er} ou 8 mai

Challenges de Vincennes (C. J. S.).

3 mai

Challenges de Paris (finales).

10 mai

Triathlon (C. J.).

24 mai

Coupe de France (J. S.).

7 juin

Championnats de la Seine (M. C. J. S.).

21 juin

Championnats de l'Ile-de-France (C. J.).

28 juin

Challenges de 2^e catégorie (S.).

5 juillet

Championnats de l'Ile-de-France (S.).

Nous conseillons donc aux athlètes de reprendre contact le plus rapidement possible avec Janine Blanchet, le dimanche matin, à partir de dix heures, au stade municipal Adolphe-Chéron.

GARAGE GARIBALDI

EMILE BONNET

72, Rue Garibaldi, 72 — PARC SAINT-MAUR

AGENCE HOTCHKISS

— VENTE ET ACHAT — REPARATION D'AUTOMOBILES —
TOUTES MARQUES

Téléphone : GRAvelle 08-53

R.C. Seine 576.705

Sportifs!

AVANT ET APRÈS UN GRAND MATCH

UNE CRÈME GLACÉE

ANDRÉ LUTZ

BOULES

Malgré la mauvaise saison, le Boudrome Municipal n'a jamais été complètement désert; les intempéries n'effraient pas les boulistes. Néanmoins leur activité se limite à l'entraînement et à des parties amicales, avec de temps à autre de petits concours intersociétaires, de caractère plutôt familial.

Mais les jours s'allongent et bientôt vont recommencer les choses sérieuses, c'est-à-dire la saison officielle. Il est encore trop tôt pour en parler, les formations elles-mêmes ne sont pas tout à fait connues; les effectifs eux-mêmes seront modifiés par des départs et des rentrées. Nous nous bornerons à jeter un coup d'œil sur la saison dernière pour en donner un aperçu d'ensemble, dont le moins qu'on puisse dire est qu'il est très encourageant.

Le plus beau fleuron du palmarès 1958 reste le titre de Champion de Paris F.S.G.T. (doublettes) conquis de haute lutte par Jégou et Sevin, en catégorie promotion. Outre cette victoire attestée par un beau fanion, notre siège s'est orné de nombreux objets d'art à la suite des compétitions suivantes :

23 mars : Challenge Robert au Kremlin-Bicêtre. Champions : Brihier père et fils, Chagny, Pizzi.

13 avril : Challenge Champroux à Saint-Maur. Champions : Brihier père et fils, Chagny, Sevin.

1^{er} mai : Challenge du Conseil Municipal à Maisons-Alfort. Champions : Brihier père et fils, Chagny, Pizzi.

1^{er} mai : Challenge le Mineur à Bry-sur-Marne. Champions : Ludo, Monchau, Prévost, Sevin.

4 mai : Challenge Elie Besse à Brunoy. Champions : Chagny, Pizzi, Somma J. et P.

16 mai : Challenge Bérard à Saint-Maur. Champions : Jégou-Wiet.

29 juin : Challenge le Désiré à St-Maur. Champions : Cœudevez, Decourt, Fléouter, J. Somma.

29 juin : Challenge la Danseuse au Voile (Concours complémentaire). Champions : Gilbert, Vaspert.

7 juillet : Challenge Poidevin au Vieux-Saint-Maur. Champions : Clément, Labroille, Rougny, Roux.

14 juillet : Coupe des Intérêts généraux à Adamville. Champions : Gomez, Le Dû, Perrel, Romand.

Depuis de nombreuses années, notre palmarès n'avait pas été aussi bien fourni. Encore n'avons-nous pas mentionné les multiples places d'honneur (sous-champions, demi-finalistes, etc.) Le rayonnement de notre société progresse visiblement : selon les statistiques officielles du Comité bouliste de Seine et Seine-et-Oise (F.F.B.), elle se classe au 7^e rang des clubs affiliés, et ils sont plusieurs centaines, parmi lesquelles les puissantes organisations du 12^e, des Gones, du Village en Bois, de Montreuil, de Vincennes, sont naturellement inégalables. C'est dire que la V.G.A. est une des toutes premières sociétés moyennes, compte tenu de ses effectifs et de son budget. Voilà qui est assez éloquent; on s'expliquera mieux que les dirigeants fédéraux commencent à jeter les yeux sur nous.

C'est ainsi que nous avons organisé

l'été dernier pour le compte de la F.S.G.T., les éliminatoires du Championnat de Paris Honneur (doublettes) et la compétition entière en Promotion. Il fallait trouver 56 jeux et on les a trouvés.

Cette année, nous sommes pressentis pour les éliminatoires du Championnat d'Ile-de-France F.F.B. Il faudra 64 jeux, et on les trouvera.

Pour terminer, signalons que le nombre de joueurs classés Honneur à la suite de leurs performances en 1958, s'élève à 12. (Chiffre record pour notre Club). Il s'agit de : Chagny et Sevin (pour 3 ans), Brihier J., Clément, Cœudevez, Danton, Dorlando, Jégou, Le Dû, Pizzi, Somma Jean et Somma Pierre.

Souhaitons, non seulement qu'ils s'y maintiennent, mais qu'il soient rejoints par de nombreux camarades.

MARNE AUTO - ÉCOLE

31, avenue du Bac — LA VARENNE

MOTO - TOURISME - POIDS-LOURDS

TRANSPORTS EN COMMUN

(Leçons particulières sur 203 - 4CV - Traction avant
Dauphine - Aronde - 2 CV)

L. NORTIER, Directeur

GRAvelle 39-60

MEUBLES - TAPISSERIE

FABRIQUE DE LITERIE

ANC. ETABLIS GERAULT ET DUGOUR

MAURICE GERAULT succ^r

13 et 15, rue Baratte-Cholet, 13 et 15

PARC-SAINT-MAUR (Seine)

Téléphone : GRAvelle 03-04

TENNIS

CHRONIQUE

Le Championnat du Club a, cette année, trainé en longueur et il faut que l'an prochain nous activions les choses de façon à terminer toutes les épreuves (sauf les juniors et cadets) pour le tout début de juillet.

Au premier tour on enregistra quelques surprises : Zaubert battit Chatel. Le premier a un joli coup de raquette mais pas beaucoup de nerfs, le second est irrégulier en diable. Detaux battit Broquet junior, mais j'en ai déjà trop dit à ce sujet. Tescher Guy battit Roux qui manque du calme indispensable en compétition, calme que l'on ne peut acquérir qu'en faisant précisément beaucoup de compétition. Salmé et Chaussard se tirèrent une bourre épique (9-7 au troisième). Salmé vainqueur devait faire mieux encore au tour suivant contre Regnat qu'il battit par abandon après 35 jeux et des crampes ! Karp battit Piardon ou plutôt Karp regarda Piardon se battre lui-même (10-8, 15-13 !).

Au second tour Petit battit Tescher Guy en trois sets : cela devait manquer de nerf ! Detaux perdit un set devant Batisson et Desmettre remit toutes les balles de Mayer qui n'aime pas ça (7-5, 6-1).

Au troisième tour les vedettes entraient en lice : quatre restèrent immédiatement sur le carreau : Rivière Michel face à Tescher Michel, Rivière J. face à Condamy (ils n'étaient pas gâtés les Rivière) Pigniollet face à Desmettre et Lafont face à Gireud. En quart de finale, Forton battit Tescher 6-2, 6-4 (il aura beaucoup plus de peine à en faire autant cette année). Legros ne joue pas le dimanche et Desmettre ne joue pas en semaine ce qui fit gagner un match au juge-arbitre. Enfin Condamy battit Bredy ce qui est toujours une référence.

En demi-finale, Baillivet qui, aux tours précédents n'avait fait qu'une bouchée du faux épouvantail Pellety et de Gireud, battit de justesse Condamy mais en finale il échoua une fois de plus au port (il n'a jamais été Champion du Club) et se fit battre par Forton après une partie très disputée. Forton fut donc champion des non-classés et mérite son titre. Lorsqu'il est bien en jambes et fait un

peu attention à ses coups, il joue largement le classement.

Dans le tableau des classés, il ne se passa pas grand chose de notable. Seule la trop facile défaite de Perol par Pelou en demi-finale n'est pas normale mais Jacky n'était pas dans son assiette ce jour-là. Il faut dire aussi que Pelou jouait très bien. Quinze jours après au Tournoi de Vincennes, le résultat fut inversé. En vérité, ils étaient, cette année, très près l'un de l'autre.

La finale fut jouée début octobre. Elle n'avait plus aucune signification.

Le Simple Dames est à la VGA une épreuve qui ne peut laisser personne indifférent. Cette année, pour se distinguer, les joueuses commencèrent leur Championnat en Septembre ! Au premier tour, Madame Vaudou battit à ma surprise personnelle (elle ne me le pardonnera pas) Madame Burli qui jouera très bien le jour où elle laissera son émotivité au vestiaire, ce que réalisa parfaitement son adversaire. L'énergique Mme Irène Mayer, qui se sert de sa raquette comme d'une hache, abattit Mme Humblot comme un bûcheron abat un séquoia. Danielle Marang, une enfant, battit enfin Mme Lafont qui n'aime pas ça (la défaite, pas les enfants) et le fit bien voir au juge-arbitre par intérim qui n'y pouvait pas grand-chose.

Au tour suivant, Mme Irène Mayer résista longuement à Mme Morere, mais elle ne sait pas encore maintenir la balle dans le court avec suffisamment de régularité pour remporter des victoires significatives. Elle veut faire le point, ce qui, pour une joueuse comme elle, est une erreur. Son coup droit sera bien plus efficace lorsqu'il passera honnêtement 4 fois sur 5 plutôt que brillamment... moins souvent.

Finalement c'est une junior, Marie-France Enselme-Trichard qui gagna le championnat après avoir battu d'un cheveu (court), en demi-finale, Mme Pigniollet, championne du club jusqu'ici inamovible, qui d'ailleurs ne jouait pas mal du tout cette saison.

Marie-France a le même coup droit que son frère, peut-être même un peu plus chopé. Son revers à deux mains

est, lui aussi, chopé. Beaucoup de joueuses, et des plus valables, chopent et il n'y a aucune raison pour que Marie-France n'aille pas très loin en jouant de cette manière. Mais, pour le moment, son jeu se détraque encore souvent parce qu'avec les coups « ouverts » qui sont les siens, la balle a tendance à monter dès qu'elle la prend mal. Elle fait un effort visible pour se servir au mieux de ses jambes, mais au dernier moment, au moment de frapper, elle est mal placée deux fois sur trois, et presque toujours parce qu'elle est en retard, ce qui l'oblige à aller chercher la balle trop en avant. Heureusement pour elle, elle est une des rares (peut-être la seule) parmi les jeunes (garçons et filles) à avoir la volonté (je ne dis pas le désir, mais la volonté) d'arriver à jouer proprement et cela l'aidera énormément.

Je m'en voudrais de ne pas noter avant d'en terminer avec le chapitre féminin qu'une joueuse s'est signalée cette année par une activité sportive tout à fait inhabituelle au club. Je veux parler de Mme Morere qui est allée se battre dans nombre de tournois, remportant des victoires, subissant des défaites, mais tirant certainement profit des unes et des autres. En finale du championnat du club, elle fut battue 5-7, 6-1, 6-1, un score qui laisse à penser qu'elle avait un train à prendre ou qu'elle attendait des amies pour le thé !

Le double Messieurs fut assez intéressant. On nota plus particulièrement au premier tour, la victoire des cadets Tescher-Condamy sur Desmettre-Menard qui sont loin d'être maladroits. En quart de finale, Broquet-Pigniollet, qui sont encore un peu là, prirent un set à Rousseau-Forton, mais les deux meilleurs parties du championnat furent peut-être Pellety-Vaudou contre les juniors Tescher-Condamy et les frères Rivière contre Humblot-Marang.

Lorsqu'on ne lui donne qu'une moitié de court à occuper et qu'il peut jouer deux balles sur trois à la volée, Pellety est très fort d'autant qu'il a fait au service des progrès considérables. Il fit, au cours de cette partie, beaucoup de fautes, mais aussi beaucoup de jolis coups surtout en volée haute. Vaudou n'est pas joueur de

TENNIS

double, mais sa classe lui permit de dominer ce débat au cours duquel les juniors Tescher et Condamy se battirent comme des lions. Au service, cela n'allait pas mal, au smash et à la volée également. Mais le coup royal en double, lorsqu'on le joue à la « moderne » (enfoncez-vous bien cela dans la tête), c'est le retour de service et celui des deux juniors n'est pas encore suffisamment sûr. C'est pourquoi ils furent battus, mais ils luttèrent de toutes leurs forces jusqu'au bout et c'est l'essentiel. D'ailleurs, l'un et l'autre ont un jeu et un tempérament de double.

L'autre quart de finale vit la victoire d'une équipe, les frères Rivière, sur une association (qui ne croyait pas beaucoup en elle-même), Marang-Humblot. Les frères couraient et cognaient trois fois plus vite et trois fois plus fort que les classés qui donnaient l'impression d'attendre que l'orage passe et que le pourcentage d'erreurs des non-classés monte. Il ne monta pas. Ils gagnèrent et jamais équipe de double ne quitta un court aussi justement fière et heureuse!

Plusieurs équipes se valant, on décida de continuer le tableau des non-classés et 3^e séries jusqu'à son terme. Finalement, aux chandelles, Pellety-Vaudou battirent en trois sets Barny-Baillivet qui, eux, ne jouent pas « à la moderne » et rappellent le couple « femme de ménage-chasseur de papillon » de l'équipe jadis célèbre Marang-Driancourt.

Le double mixte vit également de belles luttes épiques et des résultats surprenants. L'équipe cadette-cadet Danielle Marang-Guy Tescher battit d'abord le ménage Mayer — ce qui n'est déjà pas mal — et ensuite Mme Mohrien-Pigniollet ce qui est plus étonnant. Le match le plus important du tournoi — une finale avant la lettre — opposa Mme Vaudou-Baillivet à Marie-France E.-T. - Tescher Michel. Match indécis jusqu'au bout (4-6, 7-5, 9-7) mais le courage, l'adresse et le bonheur de Mme Vaudou firent finalement pencher la balance vers les « anciens ». Ils enlevèrent d'ailleurs le titre en battant Mme Pigniollet-Bredy puis Mme Morere-Forton qui pourtant forment deux excellentes équipes mais Mme Vaudou cette année remettait tout et Baillivet est (en double mixte), tout le monde sait cela, la « terreur de ces dames ».

Encore de belles parties en Challenge EHR dont la formule fut, je crois, très heureuse cette année. Des parties acharnées comme celles qui opposèrent Rousseau à Rivière J. et Tescher à Humblot, marquèrent les premiers tours, mais deux joueurs dominèrent le lot : Enselme-Trichard, qui gagna la finale et Vaudou, qui la perdit. Excellente épreuve de fin de saison qui permit aux 30 de vider leurs querelles personnelles, aux non-classés de se frotter une fois encore aux 30, et au meilleur de prouver qu'il peut jouer 15/2.

*
**

Voilà deux ans de suite que la Coupe Pignellet se dispute sous la forme de matches-défis. On ne peut pas dire que la formule ait été un échec. Si l'on fait le bilan de l'épreuve en 1958, on s'aperçoit, en effet, que 102 résultats de matches ont compté pour le classement, se décomposant en 81 défis proprement dits et 21 parties hors épreuves (Championnats du Club, Challenge HER, etc...).

Apparemment donc, c'est un succès mais, à mon avis, l'apparence est trompeuse car le propre d'une épreuve de club doit être de mobiliser le maximum de joueurs sur toute la saison. Or, si nous poussons plus loin la statistique, que voyons-nous? Huit joueurs seulement ont joué plus de 5 fois. Les 46 autres inscrits ont joué cinq fois au maximum, mais 11 d'entre eux n'ont joué qu'une fois et 16 autres n'ont jamais joué! Quant aux dames, mieux vaut me taire car il faudrait que je trempe ma plume dans le vitriol pour exprimer ma pensée!

D'autre part, on se bat toujours (mais alors comme des chiffonniers) dans la même partie du classement, à peu près entre le 20^e et le 40^e. Le reste du tableau semble se désintéresser de l'épreuve : un joueur comme Gireud, qui ne sort du court que sous la force des baïonnettes, trouve le moyen de ne jouer que trois défis dans sa saison (et encore a-t-il été défié deux fois sur les trois).

La formule donc n'est pas mauvaise mais elle ne vaut que par la façon

CENTRE St-MAUR SCOOTER - L. CARO, agent officiel

VESPA VENTE — SERVICE **VESPA**
REPARATIONS

15, Boulevard Maurice Berteaux, St-MAUR — GRA. 66-72

Face au Lycée Marcelin Berthelot

CARROSSERIE AUTOMOBILE

Luxe et Commerce

CHAPPE Frères et GESSALIN

Spécialité matière plastique polyester

15, BOULEVARD DES CORNEILLES - SAINT-MAUR (Seine)

Téléphone : GRAvelle 15-20

TENNIS (suite)

dont les joueurs l'appliquent. Cette année nous allons, pour changer un peu, donner à l'épreuve un caractère nouveau en la transformant en compétition par équipes. Pour éviter qu'il n'y ait des « tire au flanc » qui faussent l'épreuve, nous ne prendrons que les joueurs régulièrement engagés avant le 15 avril. Qu'on se le dise et qu'on se le répète ! Dès le 1^{er} avril, des affiches seront apposées au Club qui permettront à ceux qui ont vraiment envie de jouer de s'inscrire. Vous trouverez après cette chronique le règlement de l'épreuve tel que l'a adopté la commission sportive. J'attire l'attention des joueuses sur le fait que si elles ne s'engagent pas en nombre suffisant, nous les éliminerons en bloc de l'épreuve. Il y a dans cette Coupe place pour tout le monde, de

puis Jean-Marc jusqu'à Mme Carillo !

Pour répondre à des questions qui m'ont déjà été posées, je précise que la Commission Sportive s'efforcera, je dis bien s'efforcera, de constituer des équipes qui, non seulement seront de valeur égale, mais encore réuniront des joueurs et joueuses ayant le plus de chances de bien s'entendre : il y aura des équipes de jeunes, de moins jeunes, de vétérans, de gens sérieux, de fumistes... etc.

Enfin je signale pour ceux que cela intéresse que nous laisserons sans doute affiché le classement des joueurs du club qui pourront ainsi se lancer des défis au cours de la saison mais en principe il n'y aura pas de classement final par points.

COUPE PIGELLET 1959

1. La Coupe Pigellet sera disputée en 1959 sous la forme d'une compétition par équipe à laquelle pourront participer tous les joueurs du club (classés et non classés). Seuls les juniors et Cadets appartenant aux équipes officielles du Club pourront s'y engager.

2. Les équipes seront constituées, suivant le nombre d'engagement, de 3, 4 ou 5 joueurs et d'une joueuse. Le nombre de places risquant d'être limité, les joueurs et joueuses engagés les premiers auront priorité.

3. Les équipes seront constituées par la Commission Sportive qui s'efforcera de les former de telle sorte qu'elles soient apparemment de force égale. Seuls les joueurs et joueuses qui seront régulièrement engagés seront inclus dans les équipes.

4. Dans chaque équipe le joueur le plus fort recevra le N° 1, le suivant le N° 2, etc... Le joueur N° 1 sera Capitaine de l'équipe.

5. Dans le 1^{er} mois de l'épreuve (18 avril-18 mai) une équipe pourra demander à changer le classement d'un seul joueur, ce changement devra être accepté par la Commission Sportive. Il ne pourra concerner un joueur classé. Un joueur défaillant en cours de saison pourra être remplacé par la Commission Sportive.

6. Au cours de la saison tous les N° 1 devront jouer contre les N° 1 de toutes les autres équipes. Les N° 2 contre les N° 2, etc...

7. Les parties se disputent en 8 jeux. Le premier joueur ayant fait 8 jeux a gagné (même si le score est 8-7).

8. Les parties doivent se dérouler pendant le délai de 45 minutes prévu par le règlement du Club. Si à la fin des 45 minutes, la partie n'est pas terminée le joueur qui a 2 jeux d'avance a gagné, sinon la partie est à refaire entièrement.

9. En aucun cas un joueur ne peut se prévaloir d'un match à jouer pour réclamer ou occuper un court. Les 2 adversaires doivent retenir un court (dans les conditions prévues par le règlement du Club) en plaçant leur carte au tableau.

10. Le classement définitif de l'épreuve sera établi d'après le nombre de victoires d'équipe.

En cas d'ex-æquo, les équipes seront départagées au nombre de victoires individuelles.

En cas de nouveaux ex-æquo, le classement sera établi d'après le nombre de jeux gagnés.

11. Si, en raison du nombre d'engagements, les équipes sont constituées d'un nombre Pair de joueurs et de

P.-S. — Le mur sera mis en état dès le 15 mars. Il est demandé aux jeunes et en particulier à ceux qui n'ont pas joué cet hiver d'aller, dès cette date, commencer à travailler, les jeudis et dimanches.

C'est bien la première fois qu'un 30 « joue » devant deux millions de spectateurs et acquiert une popularité auprès de laquelle pâlit celle de nos premières séries ! C'est pourtant le sort réservé depuis 3 samedis à l'un des membres de notre section qui fait vibrer d'admiration et trembler de peur tous les Végétistes qu'ils soient amoureux de Mozart ou pas !

A quoi bon le nommer !

joueuses, les matches inter-équipes comporteront une partie de double. La formation du double sera laissée à l'initiative des Capitaines d'équipe. Elle pourra varier d'un match à l'autre.

12. A partir du 1^{er} septembre le juge arbitre pourra si certains joueurs ont encore trop de parties à faire leur imposer une heure et un jour. Si un joueur ne se présente pas il sera considéré comme battu 8-0. Le juge arbitre aura le droit d'imposer 2 parties dans la même journée. Cette convocation du juge arbitre ne dispensera pas les joueurs de mettre régulièrement leur carte au tableau.

13. Des prix seront attribués aux trois équipes classées en tête en fin de saison (15 octobre).

Les cinq équipes classées en queue paieront une amende fixée comme suit :

— L'équipe classée dernière : 500 fr. par joueur et joueuse.

— L'équipe classée avant-dernière : 400 fr. par joueur et joueuse. etc... etc...

Les amendes serviront à améliorer les prix offerts aux équipes victorieuses.

14. Les cas litigieux non prévus au présent règlement seront tranchés par les membres de la Commission Sportive.

TENNIS

ASSEMBLEE GENERALE DU 18 JANVIER 1959

Comme tous les ans, notre Assemblée Générale nous a réunis au Stade. Comme tous les ans également nous avons enregistré un grand nombre d'abstentions. Nous remercions donc plus encore nos camarades qui sont venus, toujours à peu près les mêmes d'ailleurs.

Au cours de cette réunion, nous avons discuté un certain nombre de points. Le mieux encore est de vous en faire un résumé afin que nul n'en ignore.

C'est tout d'abord M. EHR qui prit la parole et nous fit un compte rendu administratif et financier très clair :

— La situation financière est saine, sans plus. En effet, l'an dernier, nous avons du faire face à de grosses dépenses extraordinaires : construction du chalet notamment. De plus, diverses charges nouvelles et importantes vont venir grever le budget 1959 :

les courts n° 1 et 2 doivent être refaits complètement pour éviter l'enlèvement des dernières années. A cela il faut ajouter la réfection annuelle des courts, la remise en état du matériel, l'achat de filets, de poteaux en fer, etc...

Pour en finir avec la question du matériel, il faut aussi que nous finançons le déplacement de la clôture, déplacement autorisé, mais à nos frais... La nouvelle est assez bonne pour nous faire ingurgiter la pilule. Nous allons enfin pouvoir nous « aérer ». C'était là une question très importante pour nous. Notre espace vital, le dimanche surtout, était vraiment des plus réduits. Grâce à la compréhension de nos édiles et aussi aux efforts du Bureau, il faut bien le dire, voilà une question heureusement solutionnée.

A toutes ces dépenses, déjà importantes, il faut ajouter les dépenses concernant le plan sportif : entraînement des équipiers seniors et juniors impliquant la présence de nos deux professeurs, en alternance.

Et puis il y a la question personnelle administrative ! Il faut bien dire que malgré la bonne volonté de ceux qui s'en occupaient l'année dernière, il y a eu plus que du flottement. M. EHR en particulier et les membres du

bureau ne peuvent assumer ces charges, aussi aurons-nous des dépenses supplémentaires à envisager de ce côté.

Une autre cause vient encore s'ajouter à ces difficultés. Nous l'avons gardée pour la fin, car elle ne nous est pas particulière. Elle vient, en effet, de la hausse des prix.

Toutes ces considérations nous amènent à vous annoncer une augmentation des cotisations.

Après cet exposé administratif et financier, MM. EHR et RENTLER brossèrent un tableau très complet des différentes compétitions disputées en 1958. Je crois que les bulletins d'hiver, œuvre de notre Président de la Commission Sportive, nous les ont retracées d'une façon si amusante et vivante qu'il est inutile d'y revenir.

La réunion s'est terminée par la remise des prix aux meilleurs d'entre nous.

Furent ainsi récompensés :

Mlle Enselme-Trichard, championne V.G.A.

Bruel, Champion V.G.A.

Forton, Champion VGA non-classés

Mme Vaudou-Baillivet, Champions VGA double-mixte

Bruel-Pelou, Champion VGA double messieurs classés

Vaudou-Pelletey, Champion VGA double messieurs non-classés

Boigeaud, Champion VGA Vétérans

Pelletey, Champion VGA Juniors

Grandperret Yves, Champion VGA cadets

Tescher Guy et Condamy Michel,

vainqueurs ex-æquo de la Coupe Pigellet.

La réunion s'est terminée par l'élection du bureau 1959. Ont été élus : MM. Ehr, Bruel, Marang, Mayer et Rentler.

NOTRE CARNET

Nous avons eu la joie d'apprendre les naissances de :

Jean Forton et Laurent Rousseau

Nous souhaitons que ces très jeunes gens prennent la relève de leurs pères et forment à leur tour une très bonne équipe de double.

MOZART A LA TELEVISION

Les sportifs de la V.G.A., section Tennis particulièrement, n'ont jamais été si assidus à la télévision que durant ces dernières semaines. Notre ami Jean Humblot en est la cause. Il sait d'ailleurs que nous avons été nombreux à le supporter lors de ses passages à l'émission du « Gros lot ». Un critique disait, en parlant de lui, que ses réponses partaient du cœur. Je crois que c'est là le meilleur compliment que l'on peut faire à cet ami que nous aimons tous.

C'était hier la cinquième semaine et Jean peut être certain que le problème qu'il avait à résoudre : s'arrêter ou continuer, était presque aussi angoissant pour nous que pour lui.

De toutes façons, gagnant ou perdant, Jean a confirmé ainsi, s'il en était besoin, une de ses qualités majeures : la volonté.

LA BEAUTÉ CHEZ VOUS

PAR

LES FLEURS

LES VASES

LES CORBEILLES

LES CACTEES

DE VOTRE FLEURISTE

LINE

19, avenue Emile-Zola - SAINT-MAUR (Seine) — GRA. 36-52

Magasin agréé par TRANSFLOR — Livraisons : France, Europe et outre-mer

Rugby

1^{er} février 1959

Championnat de France

Orléans bat St-Maur .. 6 points à 3

8 février 1959

Amical

St-Maur bat Meaux .. 28 points à 8

11 février 1959

Championnat de France

Compiègne bat St-Maur 6 points à 3

22 février 1959

Championnat de France

Verdun bat St-Maur .. 11 points à 0

NOTRE CARNET

Nos Joies

Monsieur et Madame Philippe Misotte ont la joie de vous annoncer la naissance de leur fille Isabelle.

Avec les sincères félicitations des Linnet's.

Nos Peines

On nous fait part du décès de Mme Vve Maurice Billaudot, mère du Président de la Section de Hand-Ball et grand'mère des fils Billaudot de la même Section. Nous leur adressons nos condoléances émues.

TOLERIE AUTOMOBILE

Carrosserie Métallique

R. G. LABE

50, Bd des Cornelles - St-Maur
GRA. 40-63

TENNIS

COTISATIONS 1959

A) Cotisation tennis

Membres « seniors » (nés en 1940 et avant): 7.100 fr.

Membres « juniors » (nés en 1941 et après): 3.500 fr.

Pour les nouveaux membres, en sus, un droit d'entrée fixé à:

4.000 fr. pour les seniors.

1.200 fr. pour les juniors

B) Cotisation V.G.A.

Membres nés en 1938 et avant: 2.400 fr.

Membres nés de 1939 à 1943 inclus: 1.200 fr.

Membres nés en 1944 et après: 600 fr.

Pour les nouveaux membres, en sus, un droit d'inscription de 100 fr.

Règlement. — Pour les membres réglant par chèque bancaire ou chèque postal, nous demandons de bien vouloir établir deux chèques différents:

— Chèque bancaire: un établi au nom de la V.G.A. Tennis, l'autre au nom de la V.G.A. Saint-Maur.

— Chèque postal: un établi au nom de la V.G.A. Saint-Maur section Tennis compte N° 11.895 62 Paris, l'autre V.G.A. Saint-Maur compte N° 552 70 Paris.

ATTENTION AVIS IMPORTANT AUX PRESIDENTS ET SECRETAIRES DE SECTION

Les communiqués pour la prochaine édition du journal sont à déposer au siège, 25, avenue Emile-Zola, ou à M. Foné, 15, avenue A.-France à Saint-Maur, pour le mardi 14 mars 1959. Passé ce délai, ceux-ci ne paraîtront que dans le journal suivant.

H. FONNE.

ELECTRICITE GENERALE
INDUSTRIE - BATIMENT

V. GIRARD

Magasin de vente

102, boulevard de Créteil

SAINT-MAUR (Tél.: GRA. 17-94)

Appareils électro-ménagers

Lustrerie - Luminaire

Jouez cet hiver

aux

TENNIS COUVERTS DE SAINT - MAUR

42, avenue Marie-Louise, 42
LA VARENNE

Courts couverts en terre battue
Professeurs - Ecole Crossard
Vestiaires - Douches - Bar
Tél.: GRA. 74-51 et 26-84

SOCIÉTÉ BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

B T P

Tous Travaux de Maçonnerie
et Béton Armé

ETUDES ET DEVIS
SUR DEMANDE

65, av. de Mavrinvilla - St-Maur

GRA. 23-67

HABILLEZ-VOUS...

chez

Louis BEUREL

10, RUE ALBERT-THOMAS, 10

CHAMPIGNY-sur-Marne

sur le Pont — Tél. POM. 02-84

Tout le Vêtement

Hommes — Dames — Enfants

OUVERT du MARDI au DIMANCHE MIDI

ACCEPTÉ les BONS de la SEMEUSE

**Maison la plus importante
et la plus ancienne de la Région**